



HAL
open science

Apports et limites des diagnostics sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny et Vendeuil (Aisne)

Guy Flucher, Denis Maréchal

► **To cite this version:**

Guy Flucher, Denis Maréchal. Apports et limites des diagnostics sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny et Vendeuil (Aisne). Le diagnostic comme outil de recherche : 2e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, David Flotté; Cyril Marcigny, Sep 2017, Caen, France. 20 p., 10.34692/d51n-ff06 . hal-03215621

HAL Id: hal-03215621

<https://inrap.hal.science/hal-03215621>

Submitted on 3 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Apports et limites des diagnostics sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny et Vendeuil (Aisne)

Guy FLUCHER

Inrap

guy.flucher@inrap.fr

Denis MARÉCHAL

Inrap

denis.marechal@inrap.fr

Résumé

À Brissay-Choigny, de 2009 à 2015, 42,7 ha ont été diagnostiqués essentiellement sur un espace de chenaux fossilisés, dans le cadre d'une surveillance de carrière de granulats. Trois fouilles Inrap ont été réalisées sur ces zones humides. Le croisement critique de ces données permet de mettre en avant les acquis mais aussi les limites des diagnostics dans ces contextes particuliers.

Abstract

In Brissay-Choigny, from 2009 to 2015, 42.7 ha were diagnosed mainly on a fossilized channel area as part of aggregate quarry monitoring. Three Inrap excavations were carried out on these wetlands. Critical cross-referencing of these data makes it possible to highlight not only the achievements but also the limitations of the diagnostics in these particular contexts.

1. Contexte

La commune de Brissay-Choigny¹ se situe au nord-ouest du département de l'Aisne, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville de Saint-Quentin [fig. 1].

1.1. Contexte hydro-sédimentaire

L'Oise prend sa source dans les bois de la Thiérache en Belgique, à quatre kilomètres environ de la frontière française. C'est près de la commune de Neuville (Aisne) que la rivière commence à se diviser en une multitude de petits bras, lesquels ne se réunissent définitivement que dans les prairies de Beautor, 26 km en aval. Les parcelles étudiées sont situées au milieu de la plaine alluviale. Le contexte environnemental est celui de prairies humides sans reliefs marquants, fréquemment inondées en hiver et dédiées à l'élevage. Au niveau du secteur d'opération, le lit majeur mesure 1 625 m de large et, dans sa partie centrale, est aménagé le canal de la Sambre à l'Oise [fig. 2]. À ce niveau de la vallée, la rivière est divisée en deux bras principaux coulant au pied des versants, en bordure des villages. Les limites des communes de Brissay-Choigny et de Vendeuil qui traversent la plaine adoptent un tracé très sinueux, caractéristique des méandres d'un ancien bras de rivière [fig. 15].

Par rapport au bassin versant, le secteur étudié correspond à une zone de transfert des sédiments en provenance de la Thiérache, leur zone de production. Le style fluvial est ici celui de méandres libres se développant à la surface de la plaine alluviale. Le phénomène de turbulence des fluides qui se déplacent vers l'aval se traduit par le déplacement des alluvions sous la forme de bancs de grave alternés et de creusements ponctuels de la charge de fond appelés « mouilles ». Le style secondaire du cours d'eau se rapproche des types anastomose ou anabranches, selon les classifications. Le style fluvial actuel n'est pas forcément celui qui a vu les aménagements antiques et médiévaux. Des évolutions spatiales sont possibles durant l'Holocène dont les causes peuvent être climatiques comme anthropiques. Pour les périodes qui nous intéressent, nous pouvons évoquer une activité hydrosédimentaire importante à l'époque gallo-romaine et durant le Petit Âge Glaciaire.

1 - L'essentiel des opérations se sont déroulées sur Brissay-Choigny mais quelques parcelles concernent Vendeuil.

Mots clés

Diagnostic archéologique, fouilles, carrière de granulats, chenaux colmatés, aménagements anthropiques, pêcheries, gallo-romain, haut Moyen-Âge

Keywords

Archaeological diagnostic, excavations, aggregate quarry, closed channels, anthropogenic developments, fisheries, Gallo-Roman, early Middle Ages

Référence électronique

FLUCHER, Guy & MARÉCHAL, Denis. (2021). Apports et limites des diagnostics sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny et Vendeuil (Aisne). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 28-29 sept. 2017, Caen*. <<https://doi.org/10.34692/d51n-ff06>>.



Fig. 1 - Localisation dans l'Aisne. (D. Maréchal, Inrap)

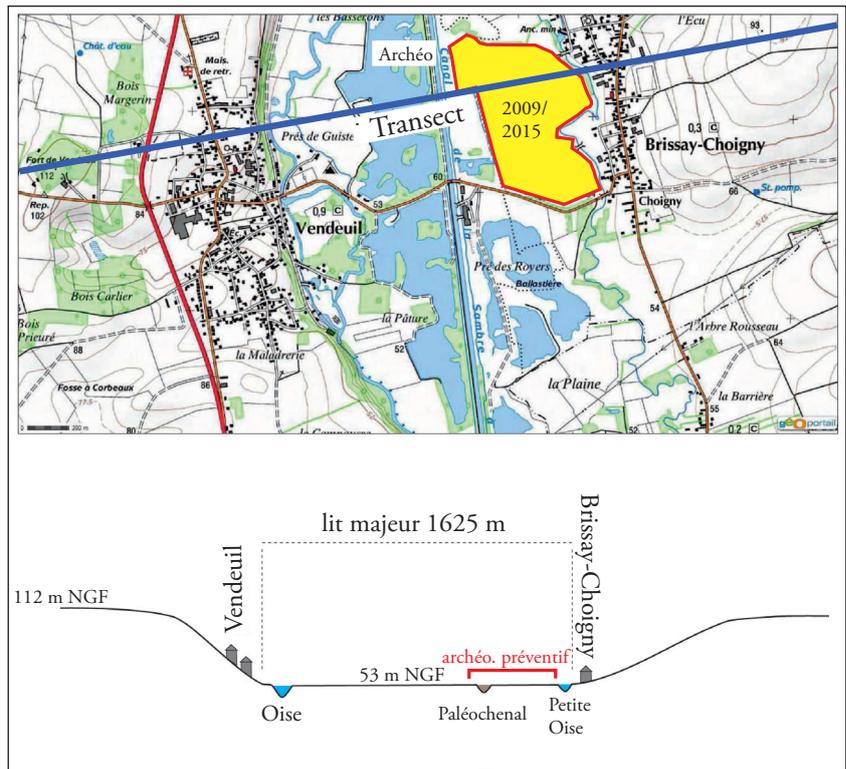


Fig. 2 - Transect de la vallée au niveau de Vendeuil et Brissay-Choigny. (G. Flucher, Inrap)

Ces phénomènes peuvent engendrer des modifications importantes des tracés et des bras (avulsions). Par ailleurs, plusieurs auteurs ont mis en évidence le rôle aggravant des seuils de moulins dans ces processus (Malavoi & Bravard, 2010). L'ensemble des diagnostics a mis en évidence une organisation de la sédimentation tardi- et postglaciaire autour des dômes de grave hérités du Weichselien. La nappe de grave est, par exemple, quasi affleurante sur un dôme de la Prairie de Montigny à Vendeuil, ou à moins d'un mètre sous la surface sur la parcelle du Baquet d'Oise. Ailleurs, elle peut être recouverte de plusieurs mètres de sédiments.

Les migrations du cours du paléochenal ont pu s'effectuer sur des amplitudes spatiales importantes, notamment au niveau des méandres, dépassant parfois les fenêtres d'observation que constituent les zones soumises aux diagnostics et aux fouilles. De même, il est parfois difficile, au sujet des dômes de gravier, de savoir si ceux-ci correspondent à des îlots ou à des bancs latéraux. Le déplacement des bancs de grave est susceptible de recouvrir les aménagements les plus anciens, ce qui complique d'autant plus leur détection lors de la phase de diagnostic. Dans ce contexte particulier, il est préférable de maintenir les mêmes équipes familiarisées avec ce type de terrain, au cours des opérations successives.

1.2. L'apport des études documentaires

Les plans cadastraux du début du XIX^e siècle ont fourni les premiers indices topographiques du tracé des méandres de chenaux traversant la plaine alluviale [fig. 3]. Ces derniers constituant les limites entre les communes de Brissay-Choigny et de Vendeuil, ils ont donné lieu à des conflits territoriaux riches d'enseignements. En 1626, les habitants de Vendeuil et de Choigny s'affrontent devant la justice en ce qui concerne les droits de pâturage sur la plaine alluviale. Les contradicteurs s'appuient sur un ancien acte du seigneur de Vendeuil daté de 1280 qui accorde à ceux de Choigny un droit « d'usage de pasturer en toute la pasture d'entre Vendeuil et Choigny, ainsi comme elle se comporte de long et de large ». La polémique va porter sur la définition des limites entre les deux territoires associées aux différents cours de l'Oise.

Fig. 3 - Détail d'un plan du XVIII^e siècle. Archives Départementales de l'Aisne (Laon O2).



Ceux de Vendeuil s'appuient sur le fait « qu'il y a eu autrefois un canal ancien de la rivière traversant la prairie (lequel canal toutefois ne se voit plus à présent) et que ce canal doit faire la séparation des pasturages de l'un et l'autre de ces deux villages ». Ceux de Choigny rétorquent « qu'il n'y a aucune vraisemblance ni probabilité qu'un canal de rivière telle que l'Oyse, puisse avoir perdu son cours ordinaire par succession de temps » et « qu'on voit que les pasturages communs ne se terminent et confinent du côté de Vendeuil, qu'au cours de la rivière qui descend et passe tout contre val le long du dit Vendeuil, qui est le cours de la rivière pour le présent ». (Archives départementales de l'Aisne, cote H. 377). Ce conflit nous éclaire sur la question des limites territoriales (et des droits y afférant) susceptibles d'être aussi mouvantes que le cours de la rivière. Cette polémique nous fournit aussi une donnée importante, celle de la période de comblement du chenal mis au jour lors des diagnostics et des fouilles archéologiques. Il semble bien que celui-ci n'était plus actif au XVII^e siècle, nous offrant ainsi un *terminus ante quem* pour les activités de pêche.

1.3. Détecter et caractériser les vestiges

La géomorphologie de cette plaine alluviale fréquemment inondée, avec ses accumulations de couches sédimentaires et ses incisions successives lors des épisodes de forte activité hydrique, implique une méthodologie particulière. En effet, se contenter de décaper la couche de terre végétale ne permet pas de détecter les sites, hormis ceux occupant les dômes de grave les plus récents et les marges du lit majeur ; ce serait là l'assurance d'obtenir un diagnostic en grande partie négatif. Ce type de contexte implique donc une sensibilisation particulière des équipes de terrain et l'adoption, paradoxalement pour une archéologie en milieu rural, d'une vision en stratigraphie verticale dont les archéologues du fait urbain sont plus coutumiers. Nous sommes là en présence de cette situation particulière, et parfois inconfortable, du « rural stratifié » qui implique une réflexion à la fois sur les méthodes de diagnostic et sur le choix d'un type d'enregistrement des données. Conséquence de cette situation qui n'est pas la plus fréquente dans le cadre de l'archéologie

préventive, l'adéquation délicate des moyens financiers et humains avec la difficulté de la détection des vestiges. L'habitude prise par l'opérateur, en terme d'attribution de « jours/hommes » par hectare en milieu rural, s'est révélée ici insuffisante d'où la nécessité de fonctionner en logs et non pas en tranchées continues. Si la méthode a l'avantage de pouvoir explorer la plaine alluviale en profondeur, elle présente en revanche l'inconvénient de mal cerner l'extension spatiale des vestiges rencontrés, ce qui n'est pas sans conséquences sur la délimitation des zones susceptibles d'être fouillées.

Une fois les « bons niveaux » atteints, comment caractériser les vestiges mis au jour, les dater, mettre en valeur leur intérêt scientifique, afin de justifier une prescription de fouille ? Au stade du diagnostic et avec la méthode imposée par les contingences matérielles, il est difficile de mettre en évidence des aménagements linéaires se développant sur des dizaines de mètres comme les pêcheries fixes et les berges aménagées. Aussi, ce sont les fortes concentrations de pieux, de piquets et de pierres qui fournissent des formes de « spots » autour desquels on peut suspecter des vestiges d'importance. Les artefacts peuvent constituer aussi des indices non négligeables. La céramique s'est révélée peu abondante et susceptible d'avoir été brassée et déplacée lors des épisodes de forte activité des chenaux. Les lests de filet, en revanche, ont été trouvés en très grand nombre (cf. *infra*). Si leur typo-chronologie est sujette à caution, leur présence témoigne d'une activité humaine et leur densité est souvent associée à une installation fixe. La découverte de nasses en vannerie en très bon état de conservation, lors des diagnostics, a permis de confirmer les activités halieutiques dans certains secteurs de la plaine alluviale. Leur aspect assez spectaculaire et inhabituel a constitué de toute évidence un argument de poids pour poursuivre les investigations sur une plus grande échelle que celle des diagnostics.

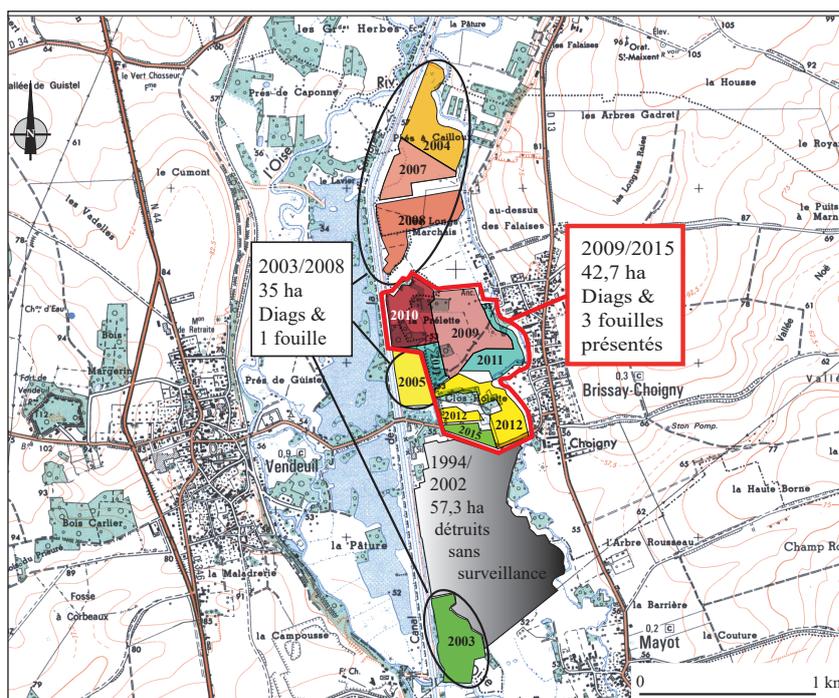
Dans le cadre du diagnostic et avec ce contexte sédimentaire fluctuant, la datation des vestiges reste problématique, les artefacts étant susceptibles d'avoir été naturellement déplacés et donc pas en relation directe avec les aménagements. Il faut donc avoir recours à la dendrochronologie et au carbone 14. Cependant, ces méthodes impliquent un coût financier pas toujours anticipé et des délais parfois incompatibles avec les exigences administratives de rendu des rapports de diagnostic. L'existence d'un laboratoire de palynologie, dans le centre de recherches archéologiques Inrap de la région, a été fort utile en terme de délais et de coût pour le calage chronologique des grandes séquences sédimentaires des chenaux. Certes, il ne s'agissait pas de datations absolues mais l'attribution des vestiges aux époques historiques et médiévales a permis de constituer les équipes de fouille adéquates.

1.4. Bilan archéologique synthétique avant 2009

Jusqu'en 2002, les connaissances archéologiques locales se limitaient à quelques découvertes ponctuelles depuis l'âge du Bronze jusqu'à la période mérovingienne (Lobjois, 1976 ; Pichon, 2002). À partir de 2003, le service régional de l'archéologie (SRA) de Picardie² a décidé de surveiller la progression de la carrière de sable exploitée depuis 1994 et dont le projet portait sur une surface de 135 ha [fig. 4]. Avant cette date, 57,3 ha (42,4 %) ont été détruits sans surveillance. Les interventions préventives menées par G. Billand (Inrap) puis F. Joseph (Inrap), entre 2003 et 2008, ont investigué 35 ha (26 %). Outre la découverte d'un dépôt de haches alpines du Néolithique, il a été mis en évidence plusieurs niveaux protohistoriques et gallo-romains, ainsi qu'une incinération du I^{er}-II^e siècle (Billand, 2004 ; Pétrequin et coll., 2005 ; Billand & Le Jeune, 2006). Dès 2004, une approche morphosédimentaire a été menée par Y. Le Jeune (*idem* ; Billand, 2007). Quelques pieux et un alignement de piquets ont été perçus à Vendeuil « le Pré Taureau », et une zone de piquets a été également identifiée à Brissay-Choigny « les Longs

2 - Dossiers suivi par M. Le Bolloch.

Fig. 4 - Localisation des différentes interventions de 2003 à 2015 sur le projet de carrière de 135 ha. (D. Maréchal, Inrap)



Manteaux » (idem ; Joseph, 2010). En 2007, une fouille sur 1,2 ha a été menée par S. Oudry-Braillon (Inrap) sur une zone de passage d'un chenal qui s'échelonne du Ier siècle avant au VII^e siècle (Oudry-Braillon, 2009 ; Oudry-Braillon et coll., 2012). Ces différentes interventions ont été précieuses pour les investigations réalisées à partir de 2009, tant sur la méthodologie que sur les différentes perspectives (morphodynamique de la rivière, présence de niveaux, de matériaux organiques et d'aménagements de passage).

2. Résultats

De 2009 à 2015, cinq diagnostics se sont déroulés sur une surface de 42,8 ha (31,6 % du projet) qui ont généré plusieurs prescriptions de fouilles (Maréchal, 2010 ; Maréchal & Simon, 2015). Nous n'aborderons pas les habitats médiévaux et modernes situés en bordure de l'Oise sur le point haut que constitue la Montille. À noter qu'un décapage sur un site moderne a permis de mettre en évidence une occupation Hallstatt, ce qui confirme bien une sous-estimation de ces phases protohistoriques anciennes lorsque le maillage demeure inférieur à 14 % (Flucher & Desenne, 2015 ; Malrain et coll., 2017, fig. 2).

La stratégie des diagnostics a évolué au fil des années et de l'expérience acquise sur ce terrain particulier. Sur les cinq opérations entreprises, il a été creusé 627 logs et 57 tranchées soit 681 tests [tabl. 1].

Tabl. 1 - Récapitulatif des surfaces prescrites, sondées et fouillées (en ha).

Année diag.	Surface diag.	Surface décap.	% sondé	% sondé accès	Année fouille	Surface fouillée
2009	12	0,32	2,7	4	2011	1,2
2010	8,09	0,43	5	6	2012	2,2
2011	7,73	0,3	4	5	2013	0,56
2012	12,6	0,7	6	7	2014-2015	3,74 ?
2015	2,8	0,18	6	6,4		

2.1. « La Prélette »

2.1.1. Diagnostic 2009

Dès cette première intervention, nous avons opté pour un maillage de logs en quinconce avec un espacement de 20 m (Maréchal, 2010). La trame a été adaptée pour être perpendiculaire au tracé supposé des chenaux. Un enregistrement stratigraphique détaillé a été réalisé pour chacun. De même, nous avons systématiquement cherché la grève « naturelle », ce qui a impliqué de descendre régulièrement à plus de 2 m de profondeur. Il convient de souligner que le fait qu'un carrier ait pu rabattre la nappe phréatique avec de puissantes pompes industrielles a fortement favorisé notre travail de relevé, car l'eau ne remontait pas très vite dans les sondages (sauf à l'ouest, secteur le plus éloigné des pompes).

Il a fallu aussi s'adapter au micro relief, ce qui explique qu'une dizaine de tranchées ont été entreprises sur les zones « hautes », avec une faible couverture sédimentaire, permettant la découverte de deux habitats des XIV^e et XVII^e siècles (Maréchal, 2010). Dans la zone « humide » nous avons ouvert une tranchée sur 64,5 m de long (Tr. 132). Plusieurs spécialistes sont intervenus sur ces séquences de l'Holocène, en géomorphologie (S. Coutard, Inrap et M. Chartier, Université Paris 1) et en palynologie (M. Boulen, Inrap). En outre, entre 1,30 et 1,80 m de profondeur, il est ressorti plusieurs alignements de piquets associés à des lests en craie. Deux autres sondages proches – situés entre 10 et 40 m – ont également fournis des données identiques (Tr. 128 et 130 ; fig. 5).

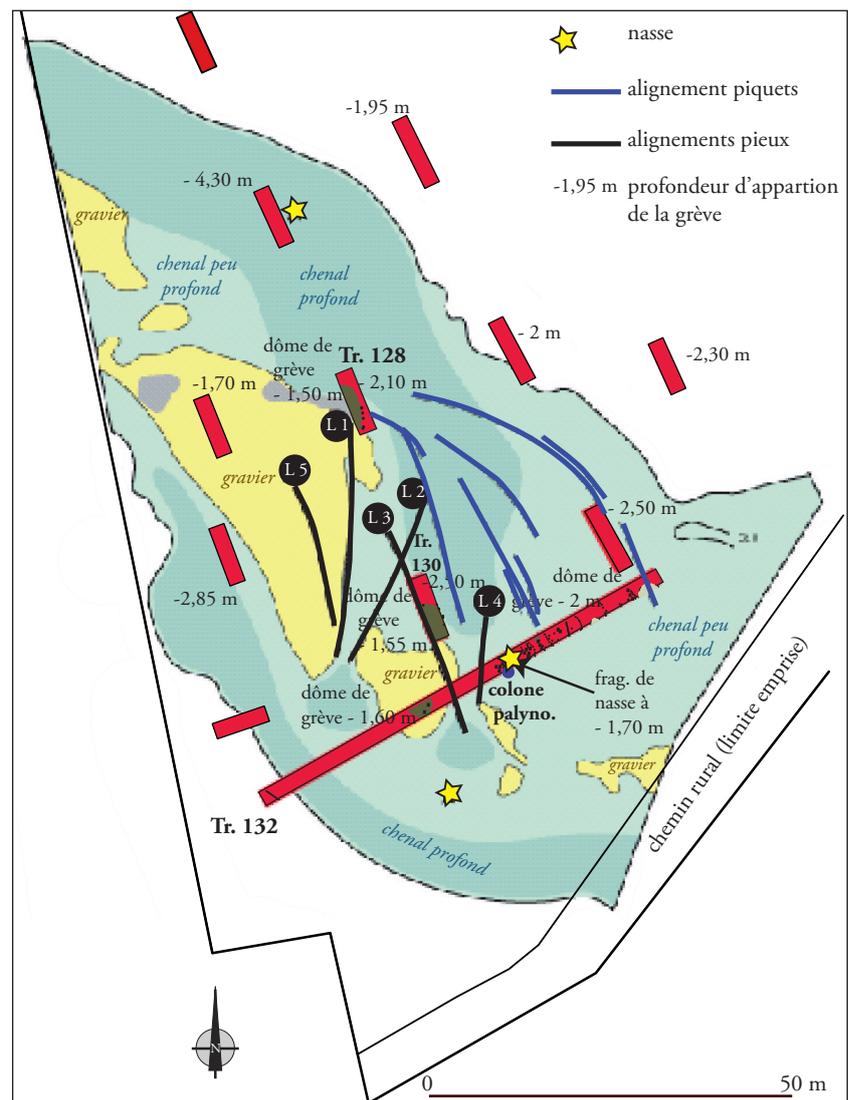


Fig. 5 - Confrontation des sondages de 2009 et de la fouille de 2011. La plupart des alignements de bois ont échappé aux logs, sauf dans la tranchée 132. (G. Flucher et D. Maréchal, Inrap)

Enfin un fragment de nasse de 42 cm de long a été mis au jour. Sur la base de l'association de ces éléments, il a été avancé l'idée d'une pêcherie (idem, p. 43-44). L'ensemble des éléments en bois ont fortement conditionné la prescription de fouille qui a suivi. Surtout, l'agent prescripteur a imposé une large surface de plus d'un hectare conformément aux observations des sondages.

En revanche, une lecture critique a été nécessaire au vu du faible taux d'ouverture (2,7 % du total). La réalisation de tranchées dans les zones basses demande un délai très important, nettement plus élevé que l'équivalent en logs. De plus, la trame reste trop large car sur une dizaine de mètres, il peut y avoir des changements importants dans la dynamique de ces chenaux. Par ailleurs, la datation de ces structures a été problématique. Il n'a pas été découvert de tessons au contact des aménagements ni d'autres éléments caractéristiques (mobilier métallique, TCA...). Les « petits » bois ne pouvaient pas être prélevés pour la dendrochronologie ; d'ailleurs les délais de commande et d'étude ne correspondaient pas aux délais de 3 mois de rendu du rapport de diagnostic³. Ainsi, dans le cadre de cette opération, c'est l'étude palynologique qui a permis de proposer la période médiévale (Boulen, 2010).

3 - Pour le diagnostic de septembre-octobre 2010, le rapport a été rendu en janvier 2011 et l'étude dendrochronologique en juin 2011 (Maréchal et coll., 2011 ; Lavier & Viellet, 2011).

2.1.2. Fouille 2011

La prescription de fouille a porté sur une superficie de 1,2 ha (soit 8 % de la surface diagnostiquée). La découverte d'une nasse en vannerie a fortement influencé la décision de la prescription. Le chenal mesure ici une soixantaine de mètres de large et sa profondeur varie de 0,60 m à 2,60 m sous le niveau de décapage. La pêcherie fixe est matérialisée par cinq alignements de pieux en bois (Flucher et coll., 2014) [fig. 6]. Ils forment en plan des « V », une structuration caractéristique de ce que l'on appelle communément des « gords ». La fonction de ces structures consiste à guider les poissons vers des pièges ou des zones de capture privilégiées.

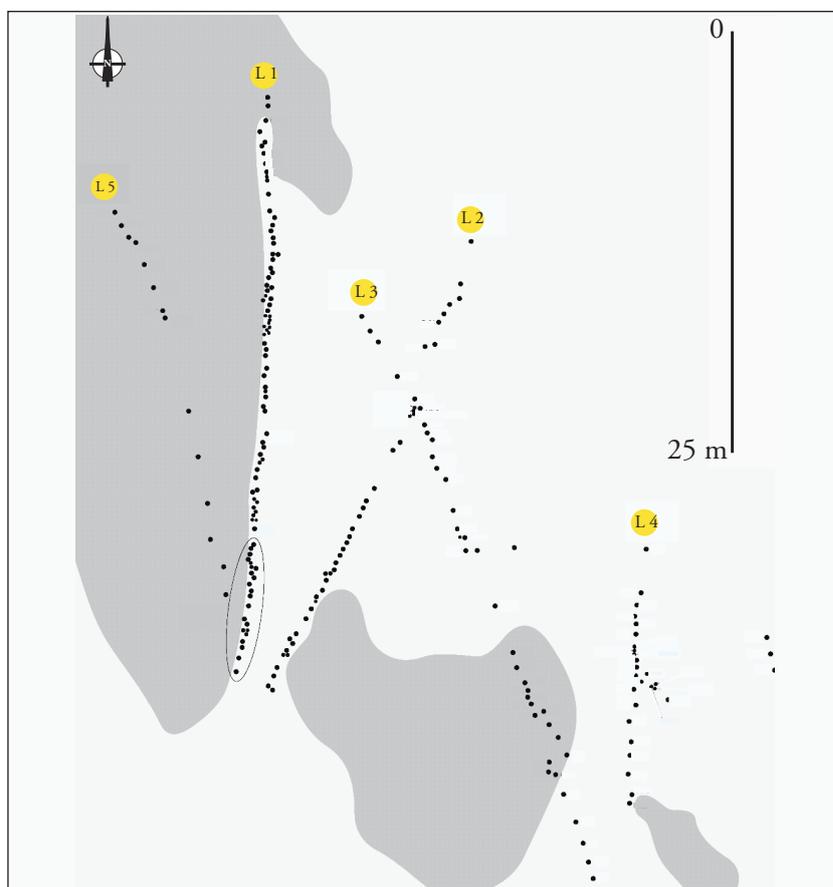


Fig. 6 - Détail de la fouille de 2011 avec 5 alignements de piquets. (G. Flucher et S. Hébert, Inrap)

Les bois utilisés ici sont de jeunes brins en majorité de chêne. Le reste est essentiellement du hêtre. L'expertise xylogique permet d'envisager qu'ils ont bénéficié d'une croissance rapide en milieu ouvert et plutôt humide, ce qui suggère qu'ils proviennent des environs du site, caractérisés par des prairies inondables. Des analyses dendrochronologiques ont été menées, mais sans résultats étant donné la jeunesse des bois utilisés. Deux datations au carbone 14 ont permis de caler chronologiquement la pêcherie entre les XII^e et XIV^e siècles.

Les techniques de pêche sont matérialisées par du mobilier spécifique et 496 poids en craie servant de lest de filets ont été découverts. Leur typologie variée procure des indices sur la diversité des engins de pêche utilisés. Par ailleurs, il a pu être établi que certains poids ont pour deuxième fonction de servir de bouchon aux nasses, en vannerie (Flucher et coll., 2014). Quatre fragments de nasses ont été découverts. Leur étude apporte des informations intéressantes et inédites sur les techniques de montage ainsi que sur les essences utilisées. Cette première fouille a permis aussi de réfléchir aux protocoles de fouille, de prélèvement et de conservation de ces artefacts en matériaux organiques particulièrement fragiles et périssables.

2.2. « Bacquet d'Oise »

2.2.1. Diagnostic 2010

Sur ce deuxième diagnostic, il a été décidé de réduire l'écart entre les sondages à 15 et 18 m. Le reste des procédures de 2009 a été poursuivi : axe perpendiculaire au chenal, recherche de la grave et relevé systématique (Maréchal, 2011). Il convient de rappeler que pour la grave il est possible de se faire piéger par des nappes perchées et d'autres artificielles. Grâce à ces mesures, il a été possible de reconstituer hypothétiquement le micro relief du fond de cette vallée et de retracer des dépressions et des buttes permettant de tracer un chenal principal [fig. 7]. À noter que la limite communale entre Brissay-Choigny et Vendeuil reprend en grande partie ce tracé [fig. 15]. L'étude préliminaire des archives effectuée par G. Flucher a permis de dater son comblement final antérieurement à 1626 (*infra*). Ce travail a également mis en valeur les conflits de limites territoriales entre communautés et les droits de pêche (*idem*).

Il convient d'observer que sur ce diagnostic 9 % des logs (17) ont livré des piquets ou des pieux (contre 3 % en 2009) qui se répartissent en trois zones. Au nombre de 258, ils apparaissent entre 1,55 et 1,70 m de profondeur. Si l'on considère que la différence entre piquets et pieux porte sur un diamètre de 8 cm, 93 % intègrent la première classe. Outre un relevé détaillé en plan, il a été décidé d'en prélever, dessiner et photographier un certain nombre [fig. 8]. Comme tous matériaux organiques, ils sont en effet très fragiles et amenés rapidement à disparaître en séchant.

Le corpus étudié donne plusieurs pistes. Le diamètre moyen est de 4-5 cm et 60 % possèdent encore leur écorce. Dans quinze cas, il a été possible d'estimer l'âge de l'arbuste à 20-30 ans. Les essences des bois blancs correspondent sans doute à du saule pour l'essentiel et peut-être à de l'aune. L'abattage se fait préférentiellement par un double biseau (75 %), moins souvent par un simple (20 %) rarement sur trois faces (3 cas). Les traces d'outils sont très nettes, ce qui confirme l'emploi d'objets en fer : couteau pour les plus petits et hache pour les plus gros. Le prélèvement a dû s'effectuer sur place comme l'indiquent ces indices et le fait de retrouver également des éclisses associées à ces bois. Cette approche et cet enregistrement partiel nous semble pertinent pour mieux comprendre les aménagements rencontrés. Nous avons décidé de poursuivre la démarche lors des diagnostics suivants [tabl. 2].

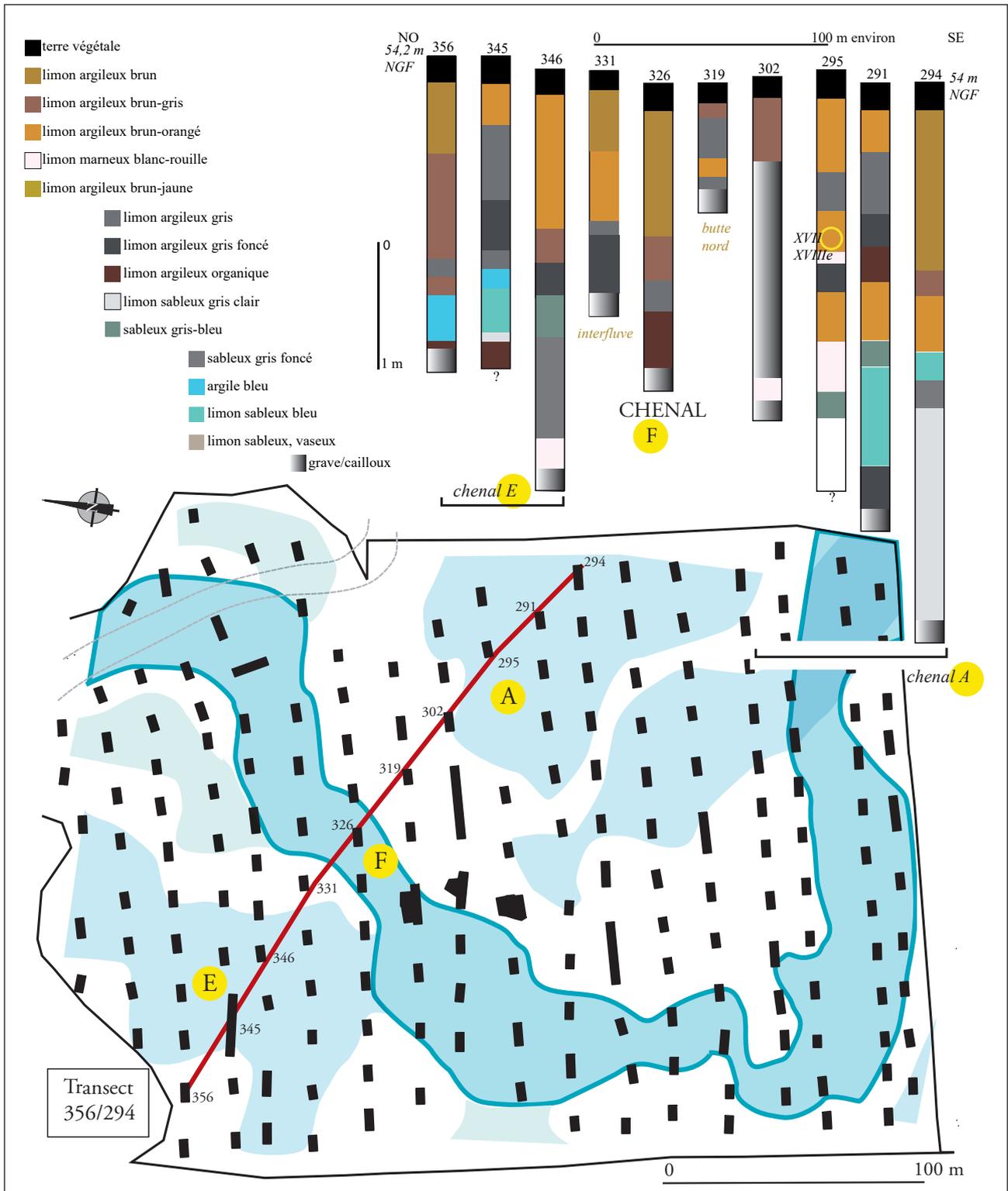


Fig. 7 - Diagnostic 2010 : exemple de transect et hypothèses des tracés des chenaux à partir des relevés des logs. (D. Maréchal, Inrap)

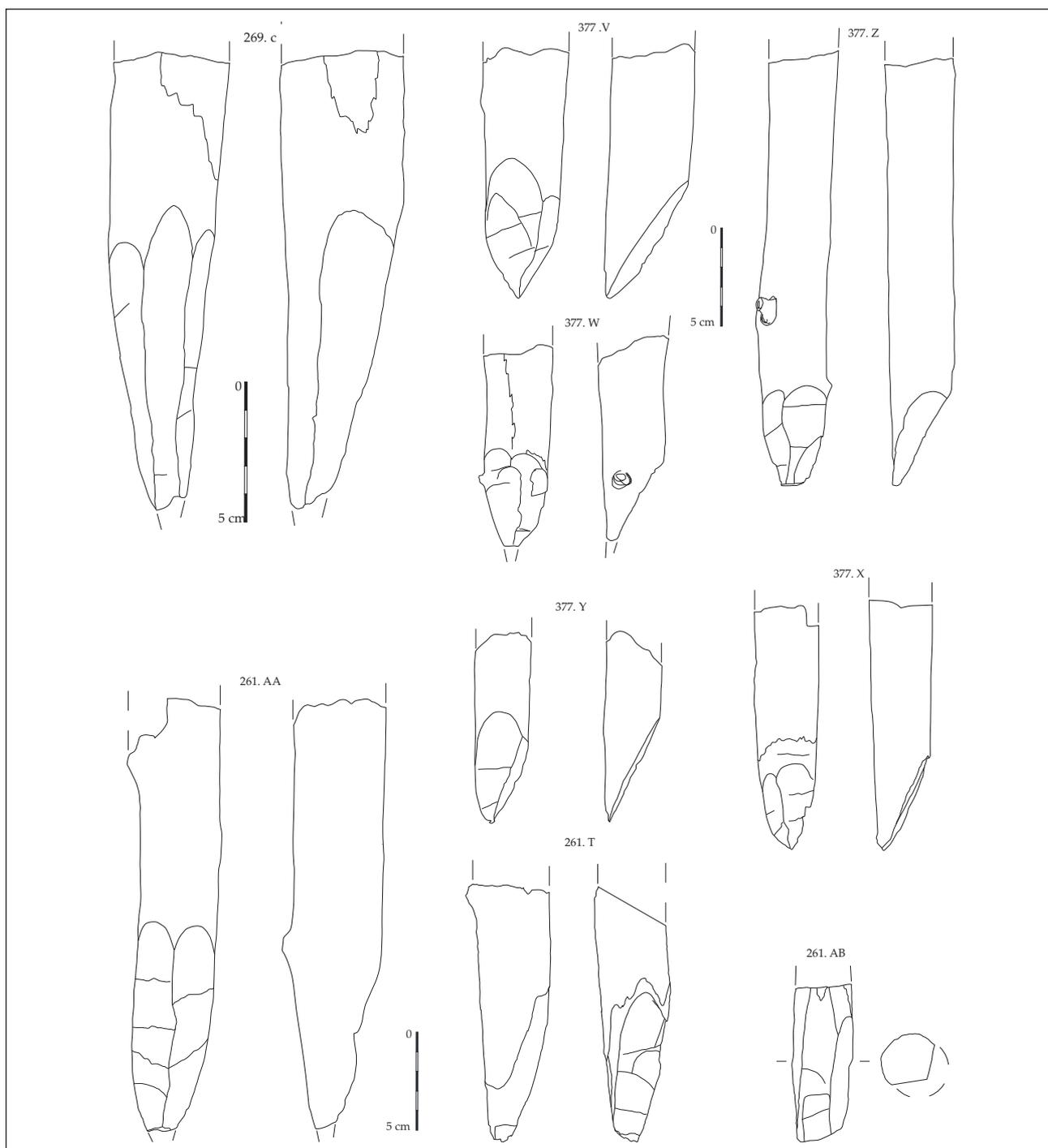


Fig. 8 - Exemples de piquets et de pieux dessinés sur le diagnostic de Brissay-Choigny 2010 mettant en évidence les traces de façonnage. (D. Maréchal, Inrap)

Année	Surface diag.	Piquets/Pieux	Prélevés	% prélevés	Dessinés	% dessinés
2009	12,1	35	0	0	0	0
2010	8,09	258	78	88	69	30
2011	7,11	115	57	70	40	50
2012	12,6	54	26	69	18	48
Total		462	161		127	

Tabl. 2 - Bilan des bois observés, prélevés et dessinés en diagnostic.

Tabl. 3 - Lests calcaires : nombre, dimensions et systèmes de suspensions issus des diagnostics.

* Dont 1 Hallstatt et 2/3 du XVII^e cassés.

Année	2009	2010	2011	2012
Nombre	12*	190	67	51
Profondeur moyenne	1,71	1,65	1,69	2,19
Poids moyen	1059	575	523	762
Hauteur moyenne	15,1	12	11,3	13,3
Largeur moyenne	9,2	8	7,5	8,2
Épaisseur moyenne	5,7	5,6	4,9	5,8
% perforé	41	26	27	25
% encoché	50	40	25	25
% rainuré	9	19	10	27
% 2 systèmes	0	14	31	12

4 - Un seul poids de 3,3 kg, possédant deux rainures opposées, peut être interprété comme une pierre de mouillage.

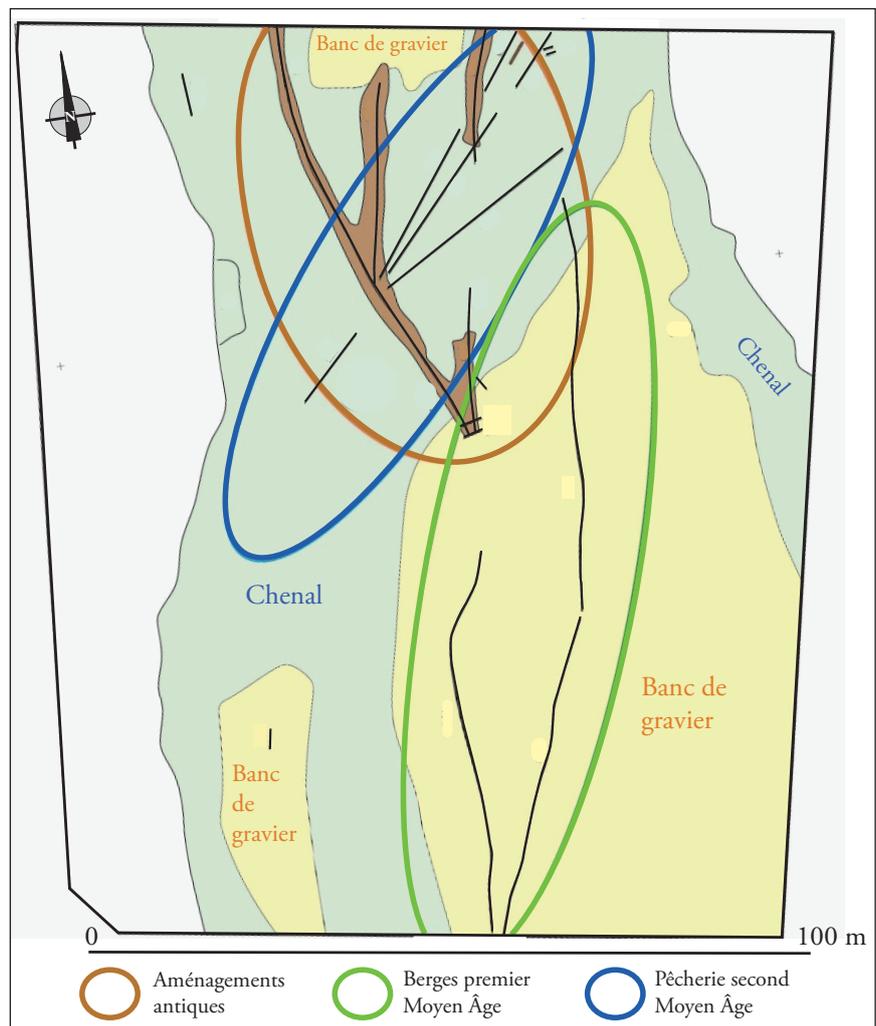
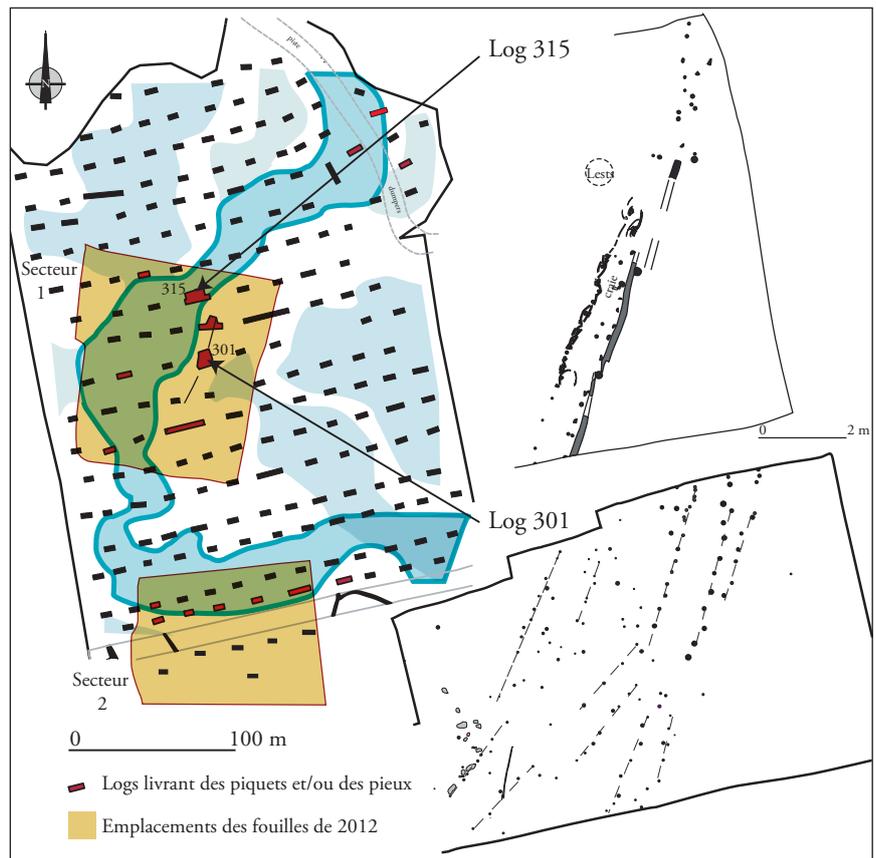
Un autre corpus important porte sur les lests en craie⁴. Déjà individualisé en 2009, leur nombre est de 190 sur cette campagne et au total de 320 [tabl. 3]. La profondeur moyenne de découverte varie entre 1,65 et 2,19 m, mais atteint parfois 3,20 m. Les dimensions restent assez cohérentes avec une hauteur de 12,2 sur une largeur de 7,9 et une épaisseur de 5,43 cm. Les systèmes de suspension sont assez variables. Il faut noter que les concentrations de plus de dix pièces restent peu fréquentes et sont parfois associées à des lignes de piquets. En 2012, une estimation à partir de la densité observée donnait 1 020 lests sur 1,22 ha (2 100 lests sur 1,20 ha, en 2010). Pour relativiser ces valeurs, il faut rappeler que J.-J. Cleyet-Merle considère qu'il faut de 3 à 5 kg de lests pour 100 mètres de filet (Cleyet-Merle, 1990, p. 145). Avec les 44,9 kg découverts en sondages, on pourrait estimer une longueur entre 900 et 1 480 m. Les fouilles ont de nouveau prouvé la fréquence de ces lests.

2.2.2. Fouille 2012

La prescription de fouille a porté sur une superficie de 2,2 ha et sur deux zones de tailles équivalentes (soit 24 % de la surface diagnostiquée). Néanmoins, la densité des vestiges s'est révélée différente de celle supposée par les données du diagnostic (Flucher et coll ; 2015). La zone 1 s'est révélée bien plus riche, à l'inverse de la zone 2. Cette différence s'explique par les contraintes du diagnostic en logs discontinus défavorables au repérage des structures linéaires, et par la présence de bancs de graviers recouvrant les phases les plus anciennes. Les vestiges découverts sont des aménagements constitués en grande partie de bois, bien conservé en raison du caractère anaérobique du milieu. Trois grandes phases d'occupation ont été reconnues et datées par dendrochronologie ou carbone 14 [fig. 9]. La période antique est marquée par un aménagement de type digue constitué d'un massif de craie associé à des alignements de pieux. Cette structure, mesurant 67 m de long, est placée au milieu du chenal, dans le sens du courant. L'analyse des bois montre un entretien sur une durée d'environ un siècle et demi, des années 83-85 de notre ère jusque vers les années 208-210 apr. J.-C. À la fin du premier Moyen Âge, un système de berges mesurant 55 m de longueur est construit avec des bois de chêne et de hêtre doublés de clayonnages. Les bois utilisés, abattus jeunes, n'ont pas pu être analysés par dendrochronologie. Plusieurs échantillons ont été datés par la méthode du radiocarbone du X^e siècle. La fin du Moyen Âge est caractérisée, sur le site, par des alignements de pieux d'une vingtaine de mètres de longueur, formant en plan un grand « V » implanté au milieu de la rivière [fig. 10].

Fig. 9 - Diagnostic de 2010 (+ emprises fouilles 2012) et détail de deux logs ayant livré des ensembles de bois. (S. Hébert et D. Maréchal, Inrap)

Fig. 10 - Plan du secteur 1 de la fouille de 2012 avec interprétation fonctionnelle et chronologique. (S. Hébert et G. Flucher, Inrap)



Le mobilier archéologique est principalement associé aux activités de pêche. Seize nasses en vannerie ont été découvertes. Leurs dimensions sont variées, entre 0,55 m et 1,60 m de longueur. Certaines sont presque archéologiquement complètes. Les bois utilisés pour leur confection sont essentiellement le saule et le noisetier, mais pas exclusivement. Leurs dimensions générales ainsi que l'espacement entre les montants fournissent des indices sur les proies recherchées. Particularité technique, le tressage des trames est effectué en ellipse, contrastant avec les pratiques de l'époque contemporaine. L'expérience de la fouille de l'année précédente où les nasses avaient été prélevées en motte nous avait alerté sur les contraintes techniques en terme de poids et de conservation. Aussi, le traitement a été différencié selon les tailles en matière de prélèvement, moulages en silicone et photogrammétrie. Comme pour la fouille de « la Prélette 1 », les poids de pêche ont été découverts en grand nombre : 712 individus ont été inventoriés et proviennent essentiellement de la pêcherie de la zone 1. Le ratio est donc proche de 500 poids par hectare dans l'environnement proche des pêcheries fixes. Pour cette opération de fouille, l'utilisation d'un détecteur de métaux a permis la récolte des objets métalliques qui représentent un minimum de 118 individus et dont plus de la moitié a une fonction associée à la pêche. On trouve ainsi de nombreux hameçons, des gaffes et des instruments de travail du bois.

Lors de la réalisation de sondages en fin d'opération, une pirogue monoxyle a été découverte, masquée par une couche de gravier. Le budget de la fouille ne permettant plus d'en assurer la sauvegarde et la restauration, une demande de classement en découverte exceptionnelle a été engagée. Cette dernière ayant été refusée, un compromis a été trouvé avec l'aménageur pour financer au moins sa dépose et sa réimmersion dans un plan d'eau. Ainsi, dans ce contexte, les devis pour les interventions devraient comporter des tranches optionnelles pour éviter aux archéologues d'être pris au dépourvu par des découvertes difficilement quantifiables à partir des données du diagnostic.

2.3. « La Prélette / Le Clos du Moulin »

2.3.1. Diagnostic 2011

Dès ce diagnostic nous avons resserré le maillage à 16/18 m maximum entre les logs (Maréchal et coll., 2011). Le log 487 a mis en évidence un aménagement à base de blocs de craie, imposant un élargissement progressif du sondage qui avoisine 100 m² [fig. 11]. Apparaissant à 1,70 m de profondeur, les pierres dessinent une fondation large de 1,30 m avec un parement ouest bien marqué et celui à l'est moins net. Cet aménagement a été interprété comme une consolidation de berge ou un mur de débarcadère, datés du XV^e-XVI^e siècle par des tessons trouvés en surface. La fouille démontre les erreurs sur la fonction et la datation de ce dernier.

Parmi les nouvelles données, il faut évoquer la découverte de la nasse issue de la Tr. 502 (idem, p. 34 et fig. 31/35). Elle est apparue à 1,5 m de profondeur et seul un petit morceau a été arraché par la pelle. Elle mesure 1,20 m de long pour une largeur maximale de 0,27 m [fig. 12]. Elle a été prélevée pour faciliter son étude. Le sondage a été agrandi et a livré une série de piquets et de lests qui accrédite l'hypothèse d'une pêcherie associant ces différents éléments. Soulignons que les fouilles ont multiplié par 6 le nombre de découvertes [tabl. 4]

Durant cette intervention, un aménagement évoquant un passage à gué a été également perçu en limite d'emprise et à proximité du cours de l'Oise. Dans le log 539, il a été noté entre 2 et 3 m de profondeur, une couche de morceaux de craie tassés et agglomérés associés à des pieux verticaux refendus, probablement en chêne. Les logs suivants disposés parallèlement à la rivière ont tenté de cerner l'extension de ce massif dont on peut estimer

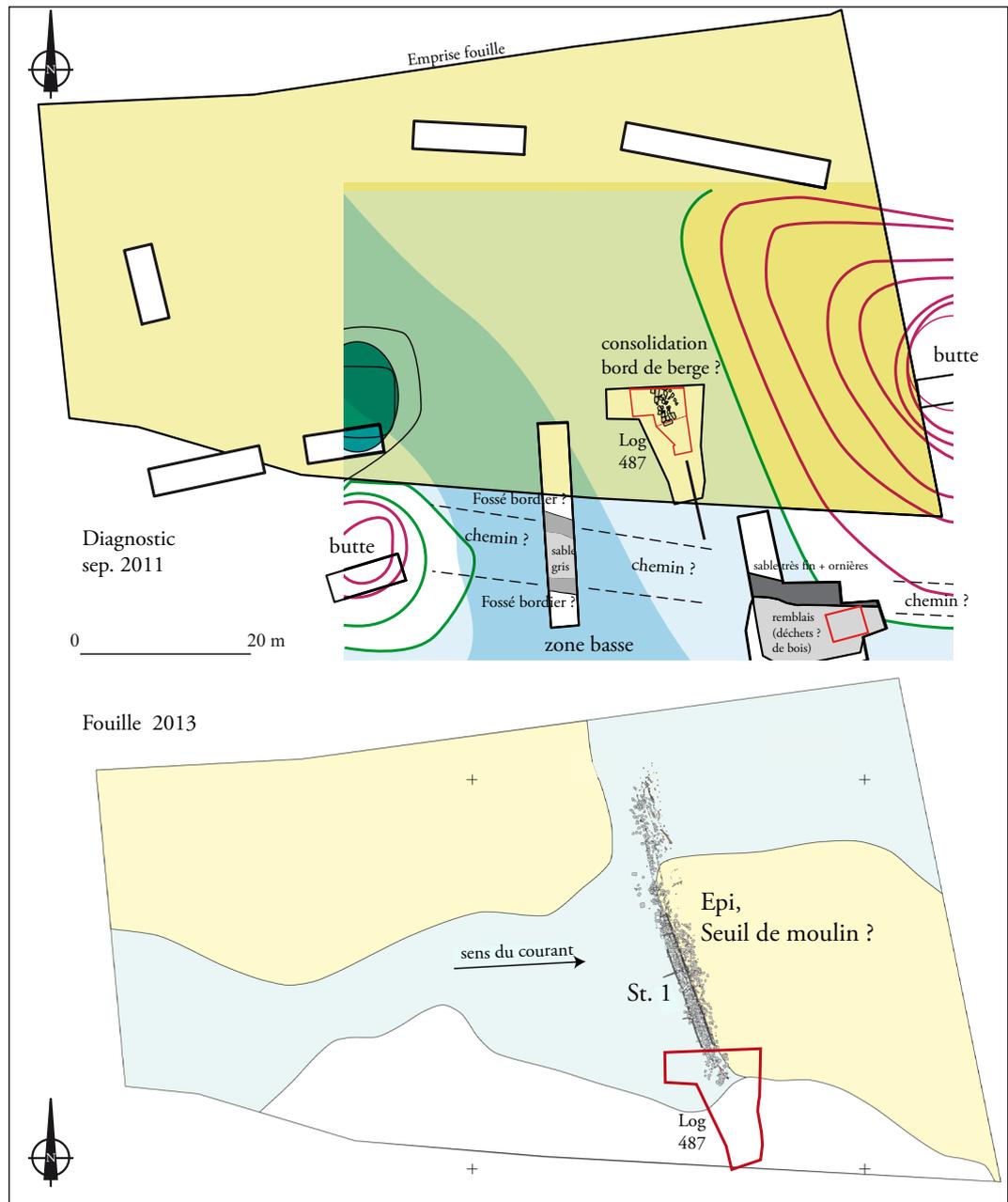


Fig. 11 - Confrontation entre le diagnostic de 2011, les interprétations avancées et la fouille de 2013. En 2011, les aménagements étaient datés des XVe-XVIe siècles (tessons). (G. Flucher et D. Maréchal, Inrap)



Fig. 12 - Diagnostic de septembre 2011. Log 502 -1,50 m de profondeur. Nasse en cornouiller et viorne destinée à de petites proies (étude A. Dietrich, Inrap). (D. Maréchal, Inrap)

Tabl. 4 - Nasses découvertes lors des diagnostics et des fouilles.

Années	2009-2010	2010-2011	2011-2013	Total
Diagnostic	2	0	1	3
Fouille	4	16	0	20
Total	6	16	1	23

qu'il couvre près de 1 200 m². Cet empièchement aurait rehaussé la berge et facilité le franchissement sur ce qui correspondrait à un gué. Il n'est pas daté. En 2008, dans une zone basse, une couche de remblais de craie a été interprétée comme un « aménagement de chemin » et en 2007 un passage à gué a été fouillé (Joseph, 2010 ; Oudry-Braillon, 2012).

2.3.2. Fouille 2013

L'opération de 2013 a concerné une superficie de taille moyenne, de 5 600 m² (soit 7 % de la surface diagnostiquée). La prescription de fouille a été motivée par un aménagement de bois et de pierre en relation avec le paléochenal de la rivière Oise, suivi les années précédentes. La structure est caractérisée par un assemblage de poutres, de pieux, de quelques planches et de gros blocs de calcaire s'accrochant à la berge sud du chenal pour s'interrompre vers le milieu de celui-ci (Flucher et coll., 2016). Son orientation est de 70° par rapport au bord de la rivière. Sa longueur totale est de 42 m [fig. 13]. La largeur du massif empièré est en moyenne de 3 m. Les bois, disposés en alignements parallèles, se développent en trois sections différenciables par de légers décalages dans leurs orientations. La première section se caractérise par un système de caisson composé de poutres assemblées à mi-bois et de planches. La deuxième et la troisième section sont composées d'alignements denses de pieux fendus. Le chêne est l'essence privilégiée à 70 %.

La dendrochronologie a permis de mettre en évidence que la structure a été aménagée d'un seul tenant, malgré les différences de construction des trois sections. La centaine d'échantillons de bois prélevés permet de dater précisément la mise en place de l'aménagement. Des frênes sont coupés en premier en automne-hiver 523-524 ap. J.-C. et sont mis en œuvre sur la berge. Les chênes sont dans leur très grande majorité installés en 525-526 ap. J.-C. Un second état consisterait en quelques réparations ponctuelles en 528-529 ap. J.-C., puis en un « renforcement » en 529-530 ap. J.-C. ou peu après.

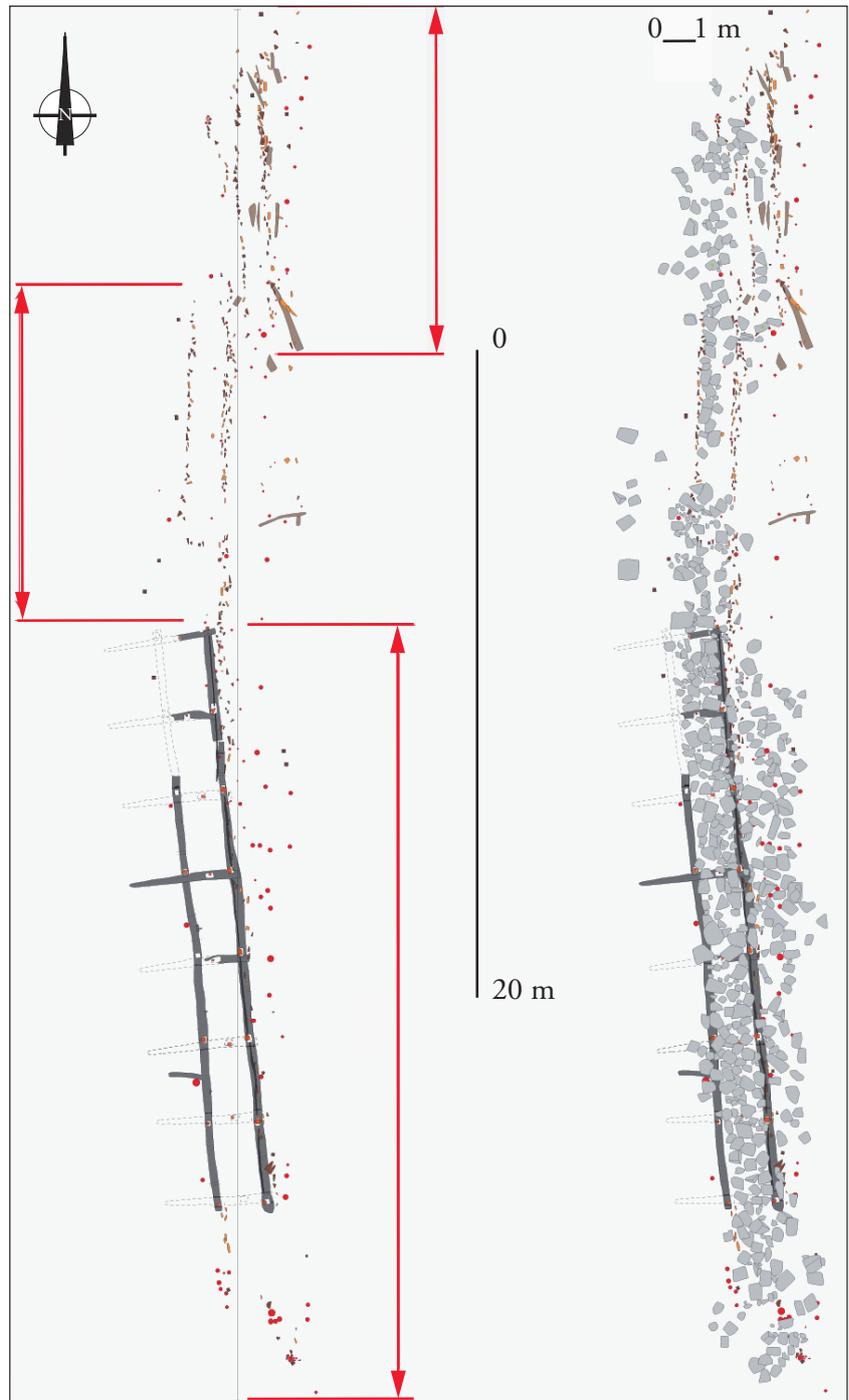
Les assemblages en bois sont renforcés par des blocs de calcaire de grand appareil récupérés sur une construction monumentale antique. Si une partie d'entre eux est clairement mise en place conjointement aux caissons, d'autres, sur la partie supérieure, peuvent faire état d'un entretien de la structure sur un temps plus long que celui révélé par la dendrochronologie.

Douze blocs, utilisés en réemploi, présentent des éléments de décors en bas-relief, qui mêlent ornements végétaux et figurations. L'ensemble semble se situer quelque part entre le dernier tiers du II^e siècle et le premier du III^e siècle, une époque où des monuments sculptés sont encore fréquemment élevés dans les cités de Gaule du nord et de Germanie.

La fonction précise de la structure reste hypothétique en raison du manque d'éléments de comparaison en matière d'architecture hydraulique pour l'époque concernée. Aux périodes du second Moyen Âge et des Temps Modernes, elle aurait pu être qualifiée d'épi ou de seuil de moulin. Les fouilles et les diagnostics réalisés dans l'environnement immédiat ne permettent pas, à ce jour, de valider complètement cette hypothèse fonctionnelle.

L'intérêt majeur de cette découverte réside dans son ancienneté, le début du haut Moyen Âge, ainsi que dans sa technique de construction héritée de l'Antiquité. Elle pose la question de la transmission des savoirs par-delà les temps troublés du V^e siècle de notre ère. Le phénomène est d'autant plus remarquable que le site est en milieu rural et loin des grands centres urbains de la période. Quelle que soit la fonction de cette structure, l'énergie et l'investissement déployés pour sa construction nous interrogent sur la gestion et l'exploitation de la rivière par les Mérovingiens.

Fig. 13 - Plan général de la structure 1 datée du Ve siècle. (B. Hénon et G. Flucher, Inrap)



2.4. « Le Clos Holette »

2.4.1. Diagnostic 2012

Les procédures des années précédentes ont été reconduites. Nous avons juste réduit l'écart entre les sondages à 12-15 m afin d'avoir plus de finesse dans les observations stratigraphiques (Maréchal, 2012). Dans une partie des terrains, au sud-ouest, il n'y a plus de chenaux et la grave apparaît en hauteur ce qui nous a permis d'opter pour des tranchées. Ce fait explique que le pourcentage ouvert soit élevé [tabl. 1]. En revanche, à l'est nous sommes en bordure du cours actuel de l'Oise et donc au niveau des anciennes berges. Ponctuellement, les logs sont descendus à plus de 4 m de profondeur.

Par rapport aux précédentes interventions, un des apports est la découverte d'un bois particulier qui a impliqué la collaboration d'une xylogue (A. Dietrich, Inrap). Apparu à 1,70 m de profondeur, le pieu mesure 2,53 m pour un diamètre de 30,5 cm au maximum [fig. 14]. Appointé nettement sur deux côtés, il s'agit surtout d'un ancien axe, car il dispose de quarante mortaises organisées en deux groupes, peut-être lié à un arbre à came (Dietrich, 2012). Sa datation reste inconnue. La proximité de l'Oise, la présence d'un toponyme local et l'existence avant la Première Guerre mondiale d'un moulin à 400 m, plaiderait pour un élément de moulin. L'expertise archivistique menée par L. Hugonnier (Inrap) a également permis de dater la plus ancienne mention à 1089 et plusieurs autres références dont une de 1559 indique la démolition d'un moulin par la gendarmerie (Hugonnier, 2012, p. 164). La pièce a été dessinée et photographiée en détail puis emballée et régulièrement mouillée. L'absence de stockage adapté à ces objets en bois au niveau régional pose un gros problème sur le devenir de ces pièces qui se dessèchent.

2.4.2. Fouille 2014-2015

Pour la fouille, prescrite sur 3,7 ha⁵, l'aménageur a choisi l'opérateur privé Archéopole qui a commencé la fouille en 2014 et l'a poursuivie en 2015. Comme la responsable d'opération a démissionné sans rendre le rapport, celui-ci est toujours en attente d'un rendu hypothétique, ce qui bloque la publication monographique. Le constat que la segmentation et donc la dispersion des données entre plusieurs opérateurs génère une perte des informations se confirme.

5 - Elle concerne deux habitats des XII^e et XV^e siècles mais aussi des aménagements de bords de berge et d'un chenal.

3. Conclusion

La carrière de granulat de Brissay-Choigny et Vendeuil, exploitée depuis 1994, s'étend sur une surface globale de 135 ha. Les investigations archéologiques ont débuté en 2003 après la destruction sans surveillances de 57,3 ha. Dès lors, les diagnostics et les fouilles se sont succédés régulièrement, selon des modalités variées en terme de méthodes et de surfaces. Les sondages dans ce milieu humide fossilisé ont permis de dégager de multiples aménagements en bois liés à des pêcheries – outre des lests et des nasses – et des aménagements de bord de berges [fig. 15]. Le contexte géomorphologique ainsi que les moyens alloués aux sondages n'ont pas permis de réaliser des tranchées continues. Les prescriptions de fouille qui ont suivi se sont appuyées sur les zones de concentration de pieux et de mobilier. Le décapage a montré que des aménagements anthropiques avaient échappé aux diagnostics en logs. Par ailleurs, pendant notre présence sur le terrain, l'exploitation de granulat se poursuivant sur les parcelles voisines libérées de contraintes archéologiques, nous avons pu constater l'existence d'installations de pêcheries réparties tout le long des chenaux. Dans l'idéal, il aurait fallu que l'ensemble de la plaine alluviale soit prescrit puisque les fouilles indiquent aussi clairement que les aménagements dépassent souvent les limites de prescription. Les secteurs fouillés, malgré leurs surfaces insuffisantes, ont fourni nombre de données originales, inédites et diachroniques concernant les usages et l'aménagement des cours d'eau. Les résultats des diagnostics, bien que partiels, ne sont pas à négliger pour la compréhension du système fluvial et des activités qui y sont associées (Rieth, 2006). Les pièces isolées peuvent compléter la recherche comme des prélèvements pour la dendrochronologie, l'axe de moulin ou l'arbre à came découvert en 2012. En Champagne, l'intérêt de ces démarches a été démontré (Tegel & Vanmoerkerke, 2007a et b).

Le bilan d'une décennie d'interventions archéologiques est contrasté. La caractère parfois spectaculaire, inédit et médiatisé des découvertes ne doit pas occulter les difficultés rencontrées. Il semble important de souligner que les diagnostics en logs ne permettent pas de repérer toutes les installations

Fig. 14 - Brissay-Choigny (02) w: Log 797 axe de moulin/arbre à came (?) non daté. (D. Maréchal, Inrap)

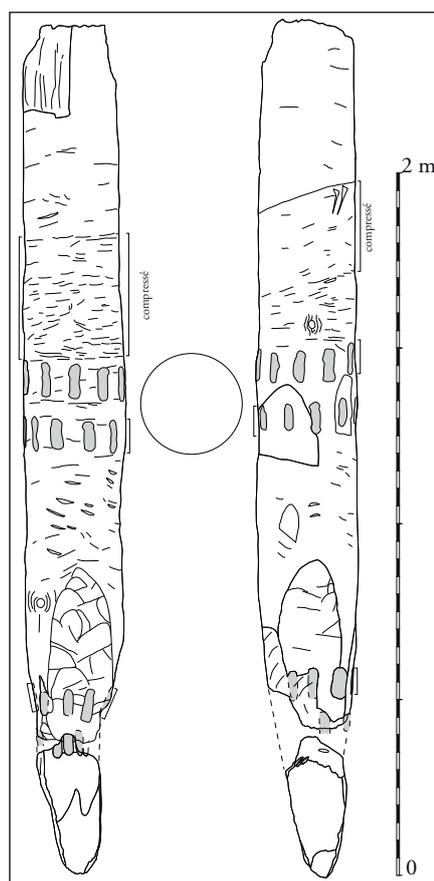
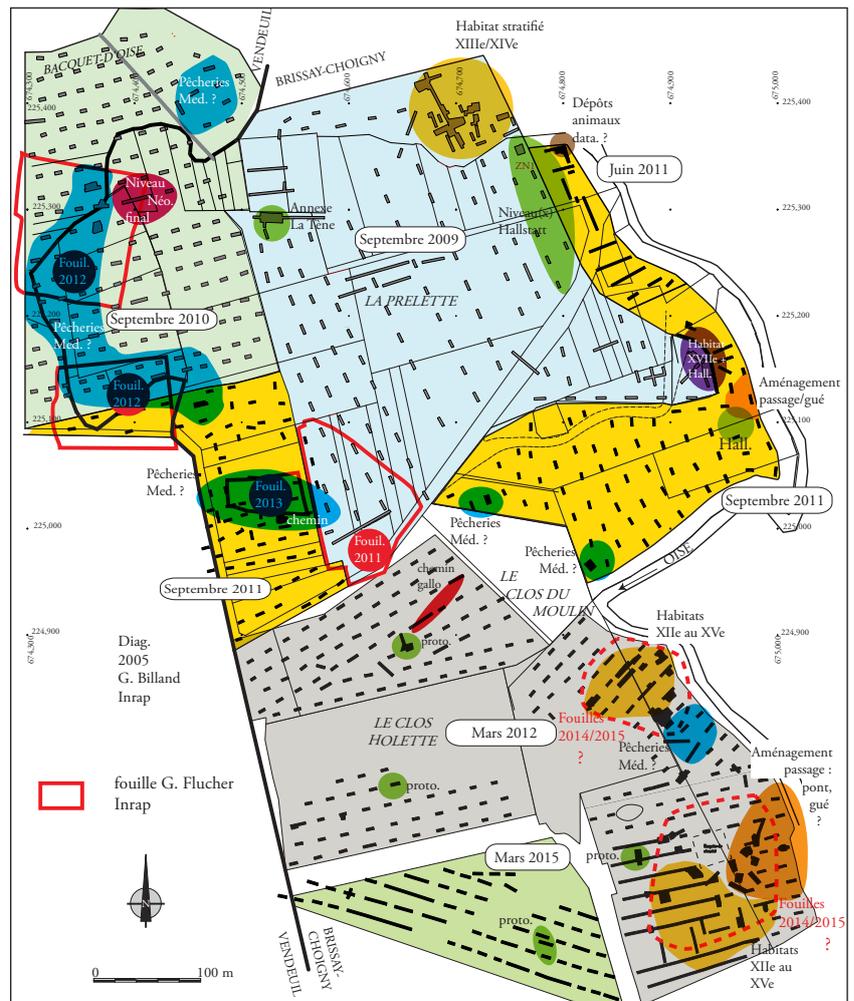


Fig. 15 - Brissay-Choigny et Vendeuil (O2) : Bilan des sondages réalisés de 2009 à 2012 et emplacement des fouilles de 2011 à 2013. (G. Flucher, S. Hébert et D. Maréchal, Inrap)



anthropiques. La spécificité du milieu humide a été peu prise en compte par les institutions. Il faut regretter qu'il n'y ait pas d'équipements adaptés à la préservation et à la conservation des matériaux organiques dans la région. De ce fait, il a fallu adapter les enregistrements à ces contraintes en optant, par exemple, pour des dessins « techniques » des piquets et des pieux en bois. Le cas de la pirogue mise au jour lors de la fouille de 2012 pose aussi des questions sur la gestion d'une pièce exceptionnelle, bien que prévisible. La caractérisation et la datation des sites lors de la phase de diagnostic nécessitent le recours à la dendrochronologie et au carbone 14, ce qui n'est pas toujours réalisable en raison des coûts et de délais.

Il faut aussi insister sur le fait que ce contexte géomorphologique particulier et l'étalement dans le temps des opérations nécessite une continuité des équipes de terrain, comme des spécialistes du paléoenvironnement. Or cela n'a pas pu être toujours le cas et on peut déplorer, par exemple, le manque d'un géomorphologue spécialiste des milieux humides pour suivre l'avancée des travaux durant les deux types d'intervention (Frouin, 2021). Le problème d'homogénéisation de l'acquisition des données et du suivi des études, déjà existant avec l'opérateur en archéologie préventive principal, a été accentué par la mise en concurrence. La fouille des derniers hectares du site ayant été confiée à un opérateur privé, par ailleurs historiquement peu impliqué localement, se pose le problème de la possibilité de réaliser une synthèse, d'autant qu'à ce jour les exigences de rendus de rapport ne sont pas respectées.

Bibliographie

- BILLAND, Ghislaine (dir.). (2004). *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *Les Courts Marchés* » (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 23 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0124550>>.
- BILLAND, Ghislaine (dir.). (2007). Vendeuil « Le Pré Taureau » (Aisne). Dans Drac Picardie – SRA, *Bilan scientifique de Picardie 2005* (p. 43). Amiens, Paris : SRA Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication.
- BILLAND, Ghislaine & LE JEUNE, Yann. (2006). Brissay-Choigny-Vendeuil « Les Courts Marchés » (Aisne). Dans Drac Picardie – SRA, *Bilan scientifique de Picardie 2004* (p. 19). Amiens, Paris : SRA Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication SRA de Picardie.
- BOULEN, Muriel. (2010). Les tests palynologiques. Dans D. Maréchal (dir.), *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *la Prélette* » : *occupations protohistoriques, habitats XIV^e et XVII^e, pêche médievale* (Rapport de diagnostic, p. 26-29). Amiens : Inrap Nord-Picardie. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0115066>>.
- MALAVOI, Jean-René & BRAVARD, Jean-Paul. (2010). *Éléments d'hydromorphologie fluviale*. Vincennes : Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). 224 p. Disponible en ligne sur <<https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/elements-d-hydromorphologie-fluviale0>> (consulté le 12 janvier 2021).
- CLEYET-MERLE, Jean-Jacques. (1990). *La préhistoire de la pêche*. Paris : Errance. 195 p.
- DIETRICH, Anne, (2012). Enregistrement xylogique de la phase diagnostic. Dans D. Maréchal (dir.), *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *Le Clos Holette* » : *occupations protohistoriques, habitats XII^e au XV^e, pêcheries médiévales* (Rapport de diagnostic, p. 127-157). Amiens : Inrap Nord-Picardie. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0125093>>.
- FLUCHER, Guy, BOULEN, Muriel & COUTARD, Sylvie. (2014). *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *La Prélette I* » : *pêche médievale* (Rapport de fouilles ; vol. 1). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 169 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0135883>>.
- FLUCHER, Guy, BOULEN, Muriel & COUTARD, Sylvie. (2015). *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *La Prélette II* » : *aménagements antiques et médiévaux de la rivière Oise* (Rapport de fouilles). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 333 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0141089>>.
- FLUCHER, Guy & DESENNE, Sophie. (2015). Un habitat du Hallstatt final à Brissay-Choigny. *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 361-372. Disponible en ligne sur <<https://www.revue-archeologique-picardie.fr/bibliotheque/Flucher%20&%20Desenne%202015.pdf>> (consulté le 12 janvier 2021).
- FLUCHER, Guy, DIETRICH, Anne & PERRAULT, Christophe. (2016). Brissay-Choigny (Aisne), « *La Prélette III* » : un seuil aménagé de rivière du Haut Moyen Âge (Rapport de fouilles). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 123 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0142681>>.
- FROUIN, Millena, FOURNAND, Sandrine (coll.), LANGRY-FRANÇOIS, Fabien (coll.), LENDA, Stéphane (coll.), LE GOFF, Isabelle (coll.), MARCHAISSEAU, Vincent (coll.), VERBRUGGHE, Geert (coll.) & DESFORGES, Gwenaëlle (coll.). (2021). Restituer les corridors fluviaux d'après les relevés stratigraphiques des diagnostics archéologiques : exemple de la vallée de la Seine dans le Nogentais. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 28-29 sept. 2017, Caen*. <<https://doi.org/10.34692/nprx-tr66>>.
- HUGONNIER, Louis. (2012). Expertise archives. Dans D. Maréchal (dir.), *Brissay-Choigny (Aisne)*, « *Le Clos Holette* » : *occupations protohistoriques, habitats XII^e au XV^e, pêcheries médiévales* (Rapport de diagnostic, p. 158-169). Amiens : Inrap Nord-Picardie. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0125093>>.
- JOSEPH, Frédéric. (2010). Brissay-Choigny – Vendeuil. « Les Longs Manteaux – Le Château » (Aisne). Dans Drac Picardie – SRA, *Bilan scientifique de Picardie 2008* (p. 21). Amiens, Paris : SRA Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication.

- LAVIER, Catherine & VELLE, Amandine. (2011). *Tests dendrochronologiques sur deux séries en chêne (Quercus sp.) du site de la commune de Brissay-Choigny (Aisne)* (Compte-rendu d'étude). Paris : C2RME. 4 p.
- LOBJOIS, Gilbert. (1976). Objets de l'Âge du Bronze trouvés récemment dans le département de l'Aisne. *Cahiers d'archéologie du Nord-Est*, 35, 145-154.
- MALRAIN, François, MARÉCHAL, Denis, DE MUYLDER, Marjolaine, LEPETZ, Sébastien, MÉNIEL, Patrice, & ZECH-MATTERNE, Véronique. (2017). La vallée de l'Oise. Dans M. Reddé (dir.), *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive* (Gallia Rustica, 1, p. 287-337). Pessac : Ausonius.
- MARÉCHAL, Denis (dir.). (2010). Brissay-Choigny (Aisne), « La Prélette » : occupations protohistoriques, habitats XIV^e et XVII^e, pêcherie médiévale (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 77 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0115066>>.
- MARÉCHAL, Denis & SIMON, Farid (dir.). (2015). Brissay-Choigny, « Le Clos Holette » (Aisne), tranche 2 : niveau protohistorique, colluvions modernes, cratères 1914/1918 (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 38 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0137002>>.
- MARÉCHAL, Denis, FLUCHER, Guy & SIMON, Farid. (2011). Brissay-Choigny, Vendeuil, tranche 2b et 2c, « La Prélette », « Le Clos du Moulin » : amas d'os animaux brûlés, pêcheries médiévales/modernes (?), aménagements de chemins, ferme XVII^e (suite) (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 105 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0122129>>.
- MARÉCHAL, Denis (dir.). (2011). Brissay-Choigny, Vendeuil, tranche 2a, « Bacquet d'Oise » : niveau Néolithique final, pêcheries médiévales/modernes ? (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 153 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0118673>>.
- MARÉCHAL, Denis (dir.). (2012). Brissay-Choigny, tranche 1 rapport intermédiaire, Le Clos Holette (Aisne) : occupations protohistoriques, habitats XII^e au XV^e, pêcheries médiévales (Rapport de diagnostic). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 208 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0125093>>.
- OUDRY-BRILLON, Sophie. (2009). Brissay-Choigny « Les Courts Marchés – Secteur C » (Aisne). Dans Drac Picardie – SRA, *Bilan scientifique de Picardie 2007* (p. 20-21). Amiens, Paris : SRA Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication SRA de Picardie.
- OUDRY-BRILLON, Sophie, BOULEN, Muriel, COUTARD, Sylvie & DELMAIRE, Roland. (2012). Brissay-Choigny (Aisne), « Les Courts Marchés » : Occupations des berges de l'Oise (1^{er} siècle avant J.-C. – 7^e siècle après J.-C.) (Rapport de fouilles). Amiens : Inrap Nord-Picardie. 135 p. <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0122985>>.
- PÉTREQUIN, Pierre, ERRERA, Michel, CASSEN, Serge, BILLAND, Ghislaine, COLAS, Caroline, MARÉCHAL, Denis, PRODÉO, Frédéric & VANGELE, Fabrice. (2005). Des Alpes italiennes à l'Atlantique au V^e millénaire. Les quatre grandes haches polies de Vendeuil et Maizy (Aisne) et Brenouille (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, NS 22, 75-104. Disponible en ligne sur <https://www.persee.fr/doc/pica_1272-6117_2005_hos_22_1_2722> (consulté le 12 janvier 2021).
- PICHON, Blaise. (2002). *L'Aisne 02 (Carte Archéologique de la Gaule)*. Gap : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 598 p.
- RIETH, Éric. (2006). Archéologie de la batellerie et des territoires fluviaux au Moyen Âge. *Dossiers d'archéologie*, 314, 88-93.
- TEGEL, Willy & VANMOERKERKE, Jan. (2007a). Dendrologie et environnement. Dans G. Basset & J. Vanmoerkerke (dir.), *Images de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne* (p. 42-43). Reims : Société archéologique champenoise.
- TEGEL, Willy & VANMOERKERKE, Jan. (2007b). Dendrologie et archéologie. Dans G. Basset & J. Vanmoerkerke (dir.), *Images de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne* (p. 44-45). Reims : Société archéologique champenoise.